

# Un plan de mobilité inter-entreprises

Depuis 2007, les industriels de la Vallée de la Chimie sont mobilisés sur la problématique « mobilité / déplacements ». Porté par l'Association pour le Développement Durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC), le Plan de Mobilité Inter-Entreprises de la Vallée de la Chimie a été le premier actif sur le périmètre du Grand Lyon et fait référence de pionnier en France à l'échelle d'un bassin d'emploi de cette taille.

## FÉDÉRER

### LES ACTEURS LOCAUX

pour exprimer d'une voix les besoins de déplacements sur le territoire.

## CRÉER

### UNE INSTANCE D'ÉCHANGE

entre les acteurs locaux et les partenaires institutionnels comme le SYTRAL, la SNCF, la Région, le Grand Lyon.

**Cette démarche collective a permis de :**

## STRUCTURER

### DES OUTILS PARTAGÉS

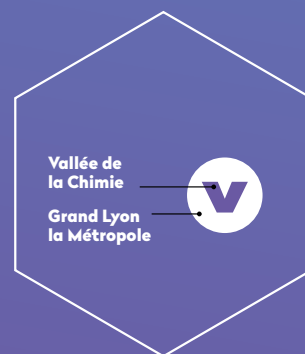
pour répondre aux enjeux locaux.

Votre entreprise peut rejoindre la dynamique Plan de mobilité inter-entreprise pour construire avec l'ADDVC des actions de mobilité collectives : [www.addvc.org](http://www.addvc.org)

## LA CO-CONSTRUCTION DE LA DYNAMIQUE MOBILITÉ DANS LA VALLÉE

La Vallée de la Chimie, forte de son ADN de plateforme d'innovation et d'expérimentation, accueille, en partenariat avec les acteurs spécialisés comme le SYTRAL, des projets de nouveaux services de mobilités sur son territoire.

Les solutions s'inventent collectivement avec les acteurs de la Vallée : des industriels, des entreprises, des représentants des communes, des salariés...



### Julien LAHAIE

Directeur Mission Vallée de la Chimie  
jlahaie@grandlyon.com  
+33 (0)6 89 50 46 50

### Michel FOUROT

Animateur du Plan de Mobilité  
mfourot@grandlyon.com  
+33(0)6 89 74 46 42

### Fabien BORDON

Chef de projet  
Développement Durable  
fbordon@grandlyon.com  
+33 (0)6 68 06 55 33

Conception : DIS2(IDE)ITIA - Crédit photo : Maëlie Mannella



## LA MOBILITÉ DANS LA VALLÉE

# Se déplacer dans la Vallée !

Projet majeur de la politique de développement économique et industriel portée par la Métropole de Lyon, la Vallée de la Chimie est un territoire dynamique qui voit s'implanter de nouvelles entreprises et s'intensifier les investissements industriels.

Pour accompagner ces évolutions du territoire et pour faciliter la vie de chacun au quotidien, la Vallée développe 4 axes stratégiques en termes de mobilité :

## 1 AMÉNAGER LES INFRASTRUCTURES DE LA VALLÉE

**2,9 millions d'euros** ont été investis par la Métropole de Lyon dans une série d'aménagements urbains et de voirie. Le début d'une politique d'investissement au service de la fluidité dans la vallée.

## 2 DÉPLOYER LE RÉSEAU DES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour densifier le maillage et améliorer l'expérience des utilisateurs.

## 3 IMAGINER DE NOUVEAUX SERVICES DE MOBILITÉ

Pour expérimenter des solutions innovantes.

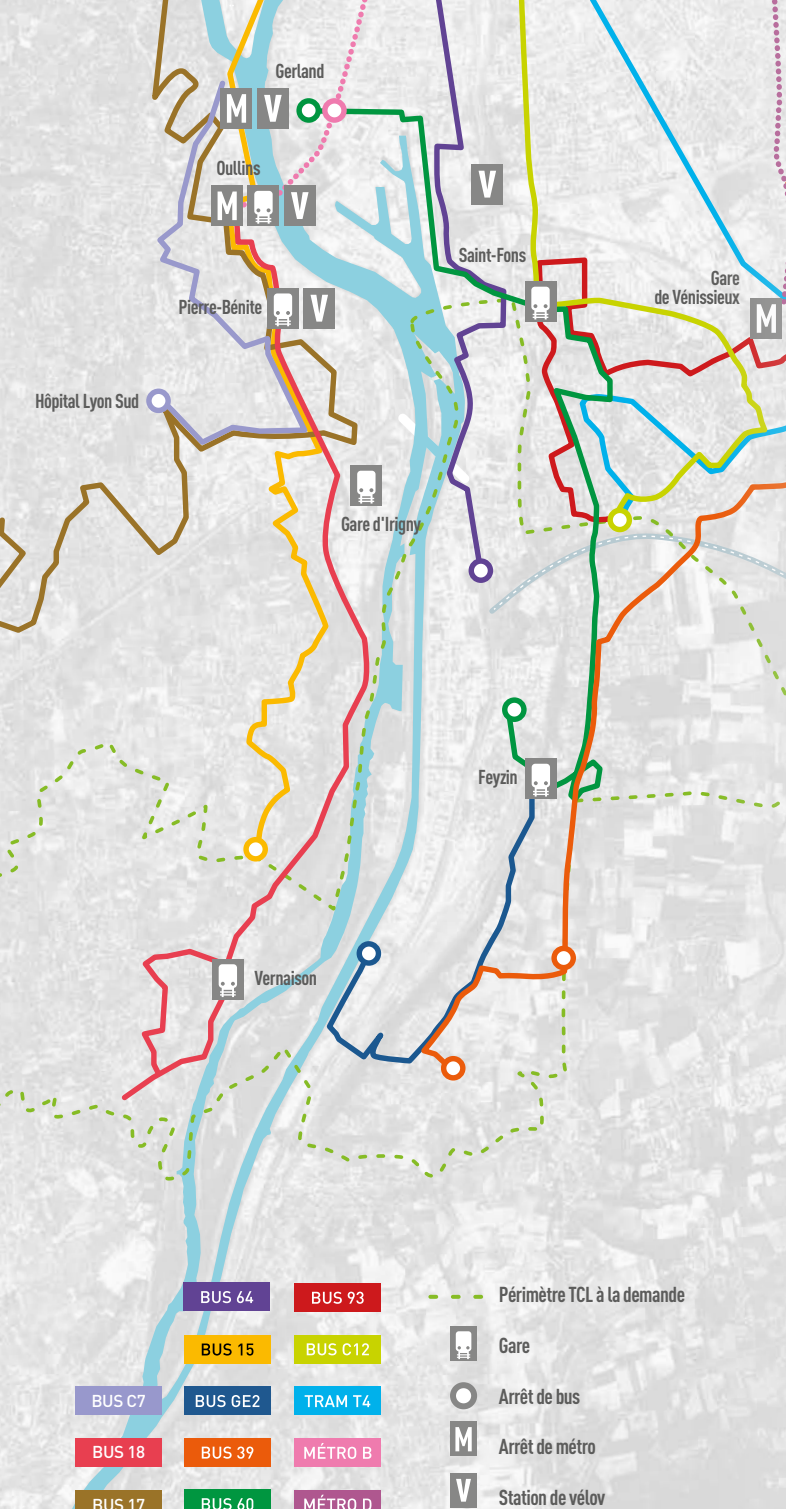
## 4 INFORMER, COMMUNIQUER ET COACHER

Pour accompagner chaque utilisateur dans sa pratique de la mobilité dans la vallée.

GRANDLYON  
la métropole



GRANDLYON  
la métropole



## Chiffres clés de l'envergure de la mobilité



## Temps de déplacement

**EN TRAIN**

Jean Macé > Saint-Fons : 4 minutes\*

Perrache > Pierre-Bénite : 7 minutes\*

Perrache > Saint-Fons : 8 minutes\*

Perrache > Vernaison : 16 minutes\*

Vienne > Feyzin : 20 minutes\*

Saint-Étienne > Irigny : 43 minutes\*

**EN BUS**

Oullins > ARKEMA (C15) : 14 minutes\*

Métro stade de Gerland > Saint-Fons Sembat : 16 minutes\*

[Calculez vos temps de trajets et comparez les modes de transports sur www.onlymoov.com !](http://www.onlymoov.com)

## Innovation mobilité

Dans la Vallée de la Chimie est implantée la première station de recharge hydrogène. Une station qui alimente la ligne de bus 64 pour une mobilité décarbonnée.

## Se déplacer en bus & tram

**BUS** : Ligne 15 - Ligne 39 - Ligne 60 - Ligne 64 - Ligne 93  
Ligne GE2 - Ligne C12 ; De 5h30 à 00h00\*  
Passage en moyenne toutes les 10 à 24 minutes

**Métro** : Ligne B arrêt stade de Gerland ou Oullins ; de 4h52 à 0h12  
Ligne D arrêt Gare de Vénissieux ; de 5h à 0h15

**TRAM** : Ligne T4 ; De 5h14 à 1h13\*  
Passage en moyenne toutes les 8 minutes

**En savoir plus : [www.sytral.fr](http://www.sytral.fr)**

## TCL à la demande

Un service de Transport à la Demande (TAD) dynamique couvre la Vallée de la Chimie de 6h à 20h. Il permet une desserte du dernier kilomètre. Vous pouvez réserver vos déplacements à l'avance ou en temps réel via une application dédiée.

**En savoir plus : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)** rubrique Nos Services, sous-rubrique Transport à la demande ou sur l'appli TCL

## Se déplacer en train

**TER** (Perrache - Vienne)  
**TER** (Perrache - Saint-Étienne)

Gares - Saint-Fons, Vernaison, Irigny, Pierre-Bénite, Feyzin  
Passage toutes les 15, 30 et 60 minutes

**En savoir plus : [www.ouisncf.fr](http://www.ouisncf.fr)**

**PENSEZ À L'ABONNEMENT COMBINÉ TCL + TER !**  
Informations actualisées sur [lyonvalleedelachimie.fr](http://lyonvalleedelachimie.fr)

## Se déplacer en covoiturage

Rejoignez la communauté de co-voiturage de la Vallée de la Chimie : [www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com)  
Dès Septembre 2020, une voie réservée de Covoiturage sera instaurée sur le M6/M7.

## Se déplacer en vélo

En parallèle des aménagements sur le terrain, des actions sont menées pour aider les cyclistes dans le choix de leur itinéraire (carte de cyclabilité), pour sécuriser leur trajet (vélo-bus) ou pour leur faciliter leur quotidien (atelier mobile de réparation).

Il est également possible d'opter pour une location longue durée d'un Velo'v à travers l'opération My Velo'v ou pour une location de vélo électrique E-vélo'v : [www.velov.grandlyon.com/fr/home](http://www.velov.grandlyon.com/fr/home)

## Participation employeur

Différents dispositifs existent pour la participation des employeurs aux déplacements domicile-travail des salariés : prise en charge à 50 % des abonnements de transports en commun ou de location de vélo, indemnité km, forfait mobilité durable. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

**En savoir plus :**  
[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19846](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19846)

\*Les horaires et temps de trajets peuvent varier en fonction des conditions de circulation et des conditions météorologiques